

Pour renforcer l'équité d'accès à la formation en sécurisant les financements et en adaptant les réponses à tous les publics

Les organismes de formation accueillent des publics aux profils diversifiés et pour lesquelles des freins périphériques peuvent exister : publics FLE (français langue étrangère), personnes en situation d'illettrisme, personnes éloignées de l'emploi, personnes en situation de handicap.

Il est nécessaire de proposer des **parcours adaptés**, tenant compte de situations hétérogènes, de prérequis variables et de besoins d'accompagnement renforcés. Or, les politiques actuelles de formation peinent à garantir une **équité réelle d'accès et de réussite**, en raison de financements insuffisamment ciblés, instables et parfois déconnectés des besoins spécifiques de ces publics.

Les exigences en matière de qualité des formations s'appliquent de manière homogène, sans toujours tenir compte des **différences de niveaux, de prérequis et de situations**. Par ailleurs, les formations aux savoirs de base, aux compétences transversales et socio-cognitives restent **insuffisamment prioritaires**, contribuant à renforcer les inégalités d'accès à l'emploi.

Les arbitrages budgétaires conduisent à privilégier des formations orientées vers des publics plus immédiatement employables. Dans ce contexte, la prise en charge des publics les plus fragiles fait souvent l'objet d'un **renvoi de responsabilité entre acteurs** selon une logique de « patate chaude ».

Pistes de solution :

- **Renforcer les moyens dédiés à l'accompagnement global** (social, pédagogique, professionnel).
 - L'absence de coordination entre financeurs et la multiplicité des dispositifs entraînent une **instabilité structurelle des financements**, peu compatible avec les besoins d'accompagnement dans la durée de ces publics.
- **Sanctuariser des budgets dédiés** à la formation des publics fragiles (illettrisme, FLE, FNA, etc.)
 - **Mettre en place des financements pluriannuels**. Les dispositifs dédiés aux publics les plus en difficulté souffrent parfois de **ruptures brutales**. Les projets spécifiques peinent à s'inscrire dans la durée
 - **Développer des logiques de mutualisation inter-financeurs pour garantir la continuité des parcours**.
- **Prioriser les formations aux savoirs de base et aux compétences transversales**, indispensables à toute insertion durable
- **Reconnaître pleinement la spécificité des publics fragiles** dans les critères de financement et d'évaluation.

Une meilleure prise en compte des publics fragiles permettrait une **réduction des inégalités d'accès à la formation et à l'emploi** et favoriserait des insertions plus stables.